CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69993** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : SEGONZAC SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/1979

Capital : 1 750 000

13 ROUTE DE CAMPARIAN
ZI DE CAMPARIAN
33870 VAYRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 1995 B 00180

Siret : 314 765 728 00048

Téléphone : 05 57 55 56 60 **Fax :**

Portable : 06 80 47 52 59

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
SEGONZAC THIERRY PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 7106534

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10069381004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10069381004

Site Internet : http://www.platerie-segonzac.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : contact@platreriesegonzac.fr

Effectif moyen : 74 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 644 410 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée)	44	29/01/2026
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		29/01/2026
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	28	29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.